

RAPPORT ANNUEL  
2020



# TABLE DES MATIÈRES

|  |             |
|--|-------------|
| Mot du président .....                                 | <b>p3.</b>  |
| Chiffres clés 2020 .....                               | <b>p4.</b>  |
| 1 716 cas de fraude en 2020 .....                      | <b>p6.</b>  |
| Faits & Chiffres .....                                 | <b>p8.</b>  |
| Impact de la crise du Covid 19 .....                   | <b>p14.</b> |
| L'asbl Car-Pass a obtenu le certificat ISO 27001 ..... | <b>p18.</b> |
| Qui est qui ? .....                                    | <b>p19.</b> |

L'asbl Car-Pass est l'association qui, en application de la loi du 11 juin 2004 relative à l'information à fournir lors de la vente de véhicules d'occasion, est investie de la mission d'enregistrer le kilométrage des véhicules et les autres informations prescrits par la loi. L'asbl est agréée à cet effet par l'arrêté royal du 4 mai 2006.

Ce rapport met à exécution l'article 2 §2 de l'arrêté royal du 21 février 2005 concernant l'agrément et le contrôle de l'association chargée de l'enregistrement du kilométrage des véhicules.

# MOT DU PRÉSIDENT



Cher lecteur, chère lectrice,

C'est un honneur et un plaisir pour moi, en tant que nouveau président de Car-Pass, de vous présenter ce rapport annuel. L'année 2020 restera longtemps dans les mémoires.

À la mi-mars, le pays s'est verrouillé. Les centres de contrôle technique et les showrooms ont fermé et les ateliers n'ont été autorisés à effectuer que les réparations les plus urgentes. Car-Pass a vu le nombre de relevés de compteurs diminuer de 80 % au cours de cette période. Les chiffres du Car-Pass montrent que l'activité économique a repris en mai, mais le secteur n'a jamais pu rattraper complètement son retard. Comme vous pouvez le lire dans ce rapport, les belges ont également beaucoup moins roulé en voiture à cause de la crise. Sur une base annuelle, nous parlons d'une différence de plus de 4 000 km.

Les chiffres ci-dessus montrent que les données Car-Pass nous permettent de compiler des statistiques précieuses, qui peuvent être utiles aux décideurs politiques, aux chercheurs et, surtout, à l'industrie automobile elle-même. Cependant, la législation actuelle ne nous permet pas d'exploiter pleinement ces données. C'est pourquoi nous collaborons avec les administrations et cabinets concernés pour adapter la législation. Ce n'est pas un exercice facile car il faut évidemment tenir compte de la législation sur la protection des données personnelles (RGPD). En outre, nous préconisons de donner la possibilité aux professionnels de communiquer les relevés du compteur kilométrique à Car-Pass sur la base de la plaque d'immatriculation, au lieu du numéro de châssis. Plus de 60 % des entreprises saisissent encore les données manuellement sur le site web du Car-Pass. Pour eux, l'utilisation de la plaque d'immatriculation représenterait un gain de temps considérable. Je tiens, ici, à remercier les professionnels du secteur automobile, car, c'est grâce à leur implication que nous pouvons fournir les documents Car-Pass.

L'année dernière, Car-Pass a reçu pour la première fois des relevés de kilométrage de véhicules importés et connectés provenant de constructeurs automobiles. Une première absolue en Europe, qui permet de mettre au jour la fraude au compteur avec des véhicules d'occasion importés. Il était temps, car le risque de fraude est dix fois plus élevé pour une voiture importée que pour un véhicule d'origine belge. Je demande aux fabricants et aux importateurs qui n'ont pas encore communiqué ces données de conformer au plus vite avec la législation belge.

Enfin, je tiens à rendre hommage à deux personnes : mon prédécesseur Philippe Mertens, qui a été président de Car-Pass pendant 9 ans. Son enthousiasme pour le projet Car-Pass nous a tous inspirés et nous comptons sur ses bons conseils dans sa nouvelle fonction de président honoraire de l'association. Je tiens également à remercier tout particulièrement monsieur Francis Deryckere, qui a été observateur au Conseil d'administration au nom du SPF Economie depuis le premier jour. Il est l'auteur de la législation. Sans sa vision franche et constructive, nous n'aurions pas pu réaliser le Car-Pass de cette manière. Nous lui souhaitons également beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie.

Dans notre rapport annuel, vous pourrez retrouver toutes nos analyses détaillées et nos constats de l'année dernière. Je vous souhaite une très bonne lecture.

Didier Perwez

Président

# CHIFFRES CLÉS 2020

## Documents Car-Pass



Nombre de documents délivrés en 2020

791 881



Nombre de documents délivrés à l'importation d'un VO

104 095



Nombre de cas frauduleux (très) probables

1 716



Valeur moyenne de la fraude (km)

71 026



Nombre de consultations d'historique

322 224



Nombre de kilométrages reçus en 2020

15 173 989



## Kilométrages

Nombre de kilométrages dans la base de données le 31.12.2020

246 893 306



Nombre d'utilisateurs qui ont communiqué au moins un kilométrage en 2020

12 993



Nombre de kilométrages liés au parc de véhicules actifs (\*)

143 126 817

1km+

Nombre de véhicules pour lesquels minimum 1 kilométrage a été renseigné en 2020

6 288 524

## Véhicules



Nombre de véhicules dans la base de données le 31.12.2020

24 309 879



Kilométrage moyen à la délivrance d'un Car-Pass

108 418



Parc de véhicules actifs le 31.12.2020 (\*)

8 367 416



Age moyen du véhicule à la délivrance d'un Car-Pass (en années)

9,01

\* Véhicule actif : véhicule immatriculé au 31 décembre 2020 et/ou véhicule pour lequel Car-Pass a reçu au moins un kilométrage pendant la période du 30 juin 2019 au 31 décembre 2020.

# 1 716 CAS DE FRAUDE EN 2020

Une comparaison du kilométrage au moment de la délivrance du Car-Pass avec les précédents relevés kilométriques permet de se faire une idée précise du nombre de cas de fraude, dans la mesure où le compteur est en général abaissé juste avant la vente. Pour la première fois, Car-Pass a également reçu les relevés kilométriques étrangers issus des fichiers de données centraux des constructeurs automobiles, ce qui nous a permis de mieux détecter la fraude relative aux véhicules importés. Le constructeur ou le RDW néerlandais a été à même de fournir un relevé kilométrique pour 1 véhicule importé sur 4.

Quelque 1 716 cas de fraude au compteur kilométrique ont ainsi été identifiés en 2020. Parmi ces cas, 1 111 concernaient des ventes intérieures (0,16 % du nombre total) et 605 (2,4 %) une importation de véhicules à destination de notre pays. Le risque de fraude est dès lors 10 fois plus élevé lorsque le véhicule vient de l'étranger.

**Plus grande fraude en 2020 :  
493 919 km de moins au compteur.**



|    | Marque     | Modèle              | Année de 1ère immat. | Dernier kilométrage | Avant-dernier kilométrage | Différence | Import |
|----|------------|---------------------|----------------------|---------------------|---------------------------|------------|--------|
| 1  | Volkswagen | Golf                | 2003                 | 163 574             | 657 493                   | 493 919    | oui    |
| 2  | Mercedes   | Sprinter            | 2014                 | 160 349             | 645 245                   | 484 896    | oui    |
| 3  | Toyota     | Avensis             | 2013                 | 94 659              | 569 153                   | 474 494    | oui    |
| 4  | BMW        | 525                 | 1984                 | 180 010             | 653 739                   | 473 729    | non    |
| 5  | Peugeot    | Expert              | 2008                 | 186 553             | 641 204                   | 454 651    | non    |
| 6  | Mercedes   | 300 D               | 1988                 | 183 504             | 573 999                   | 390 495    | non    |
| 7  | Mercedes   | E300 Bluetec Hybrid | 2014                 | 163 363             | 543 148                   | 379 785    | oui    |
| 8  | Mercedes   | E200 CDI            | 2014                 | 135 632             | 491 000                   | 355 368    | oui    |
| 9  | Citroën    | Jumper              | 2015                 | 60 037              | 368 345                   | 308 308    | oui    |
| 10 | Volkswagen | Transporter         | 2011                 | 87 001              | 394 435                   | 307 434    | oui    |

En moyenne, les relevés kilométriques frauduleux des véhicules belges sont inférieurs de 55 000 kilomètres au kilométrage réel. Dans le cas des véhicules étrangers, ce chiffre se porte à 100 000 kilomètres en moyenne. Lors de l'achat d'un véhicule importé, mieux vaut dès lors examiner soigneusement le Car-Pass. Non seulement le risque de fraude est significativement plus élevé, mais le nombre de kilomètres qui disparaissent du compteur est en moyenne 2 fois plus élevé. Une Volkswagen Golf importée (de 2003) a battu le record avec une diminution de près d'un demi-million de kilomètres. Le tableau ci-contre montre les 10 plus grands cas de fraude.

Les données communiquées à Car-Pass par les constructeurs prouvent clairement leur utilité. La plupart des marques ont commencé à fournir leurs données dans le courant de 2020. En dépit de l'obligation légale, plusieurs constructeurs importants n'ont fourni aucune donnée. Nous les invitons à se mettre en règle rapidement. Pour 2021, nous attendons, par conséquent, davantage de relevés kilométriques de la part des constructeurs et davantage de cas de fraude révélés.



**Les données des constructeurs mettent au jour la fraude à l'importation.**

**Le risque de fraude est 10 fois plus élevé en cas d'importation que lors de l'achat d'un véhicule belge.**



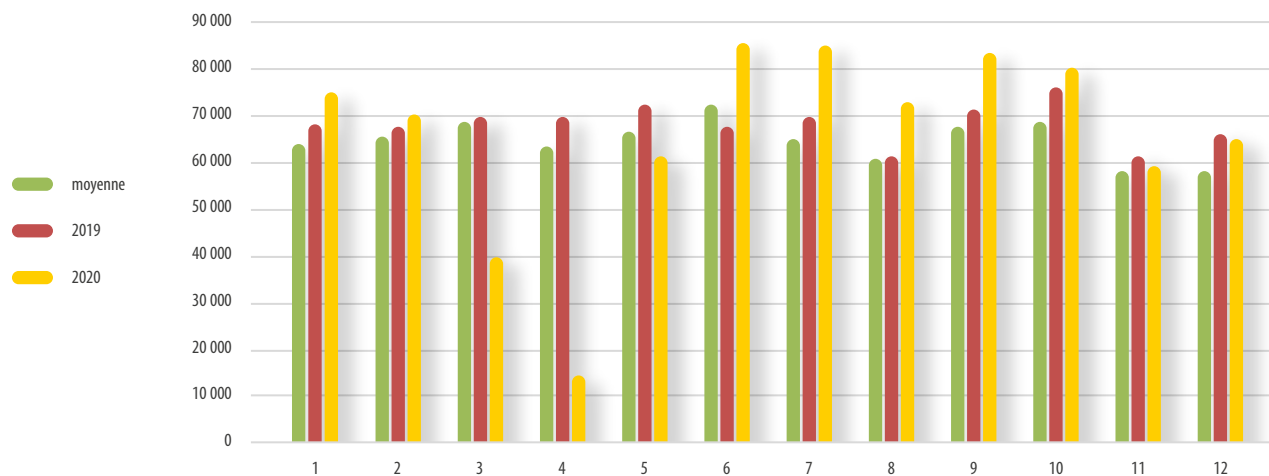
# FAITS ET CHIFFRES(\*)



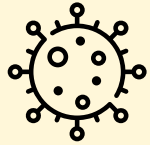
**791 881 documents Car-Pass délivrés en 2020. La part de documents payants s'est élevée à 77,0 %.**

Dire que 2020 était une année exceptionnelle revient à enfoncer une porte ouverte. Cette année a démarré sur les chapeaux de roues en janvier et en février, mais a été freinée dans son élan par le coronavirus. Pendant le confinement du printemps, qui a duré de la mi-mars à début mai, les stations de contrôle technique ont été fermées un certain temps et tous les showrooms ont dû fermer leurs portes. En avril, nous avons remarqué une chute de 80 % du nombre de documents Car-Pass délivrés. Cependant, à partir de la mi-mai, la vente de véhicules d'occasion a connu une forte reprise. Pour Car-Pass, les mois de juin à octobre ont représenté des mois records. Nous avons délivré plus de 85 000 documents Car-Pass en juin et juillet. Ceci est remarquable, car nous n'avions encore jamais dépassé le cap de 80 000 documents par mois. Le confinement partiel de novembre n'a eu pour ainsi dire aucun impact sur les chiffres. Finalement, nous avons clôturé 2020 avec un total de 791 881 Car-Pass, ce qui représente une baisse d'à peine 3,6 %. Le graphique ci-dessous montre que nous avons enregistré de meilleurs résultats pour tous les mois de 2020 par rapport à la moyenne, à l'exception de la période plus difficile s'étalant de mars à mai.

Le nombre de documents Car-Pass délivrés mensuellement



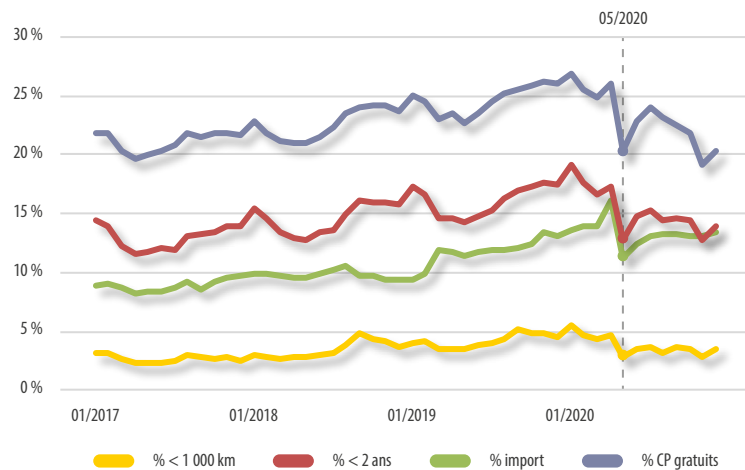
\* Les chiffres concernent les voitures (cat. M1) et les véhicules utilitaires légers (cat. N1).



## Le marché de l'occasion s'est montré extrêmement résilient pendant cette année de crise.

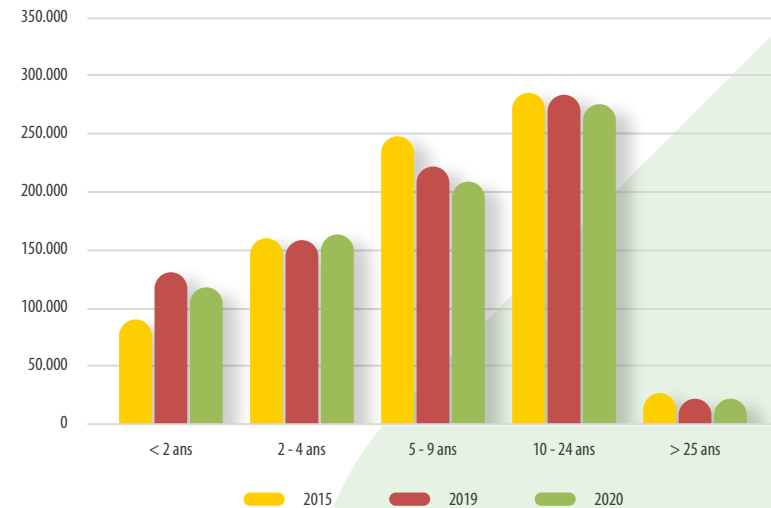
Peu après le confinement, le marché de l'occasion a fortement repris. Il s'agissait initialement d'un effet de rattrapage. Un sondage mené auprès de 180 entreprises automobiles a révélé que d'autres facteurs ont aussi influencé positivement le marché. Ainsi, 60 % d'entre elles pensaient que la situation économique incertaine avait incité les acheteurs à se tourner vers le marché de l'occasion. En outre, de nombreux particuliers ont pu économiser de l'argent, car ils ont dû renoncer à leurs projets de vacances. Ils ont consacré ce budget à l'achat (anticipé) d'un véhicule. Étant donné que les délais de livraison de véhicules neufs étaient très incertains en raison de la crise du Covid-19, ils ont été nombreux à opter pour une occasion disponible immédiatement. Les achats permettant de partir en vacances en voiture ou comme alternative aux transports en commun semblaient moins déterminants.

Après le confinement du printemps, nous avons également constaté que le profil des voitures d'occasion avait quelque peu changé. Moins d'occasions ont été (temporairement) importées depuis l'étranger et la part des occasions récentes a également diminué. Cette situation a entraîné une augmentation du pourcentage de documents Car-Pass payants pour la première fois depuis 2014. En 2020, ce pourcentage s'élevait à 77,04 % contre 75,47 % l'année précédente. Le graphique ci-dessous montre clairement les parallèles.



La voiture ou l'utilitaire belge d'occasion a en moyenne 9,01 ans. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport à 2019, où la moyenne était de 8,90 ans. Nous remarquons que plus d'un tiers de toutes les occasions (37,8 %) ont moins de 10 ans. Par rapport à l'année précédente, nous notons principalement la diminution de 9 % dans le segment des occasions récentes (moins de 2 ans). Il y a 5 ans, il y avait tout de même une croissance nette de 32 %, principalement au détriment de la catégorie d'âge entre 5 et 9 ans (- 16 %).

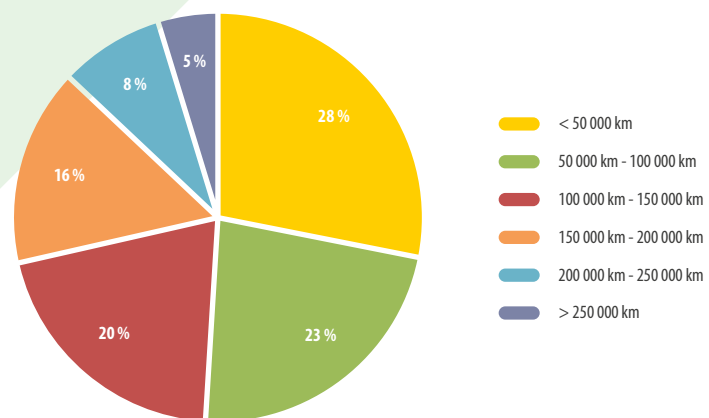
Le nombre de Car-Pass en fonction de l'âge



Une occasion avait en moyenne 9,0 ans et avait parcouru 108 418 km.

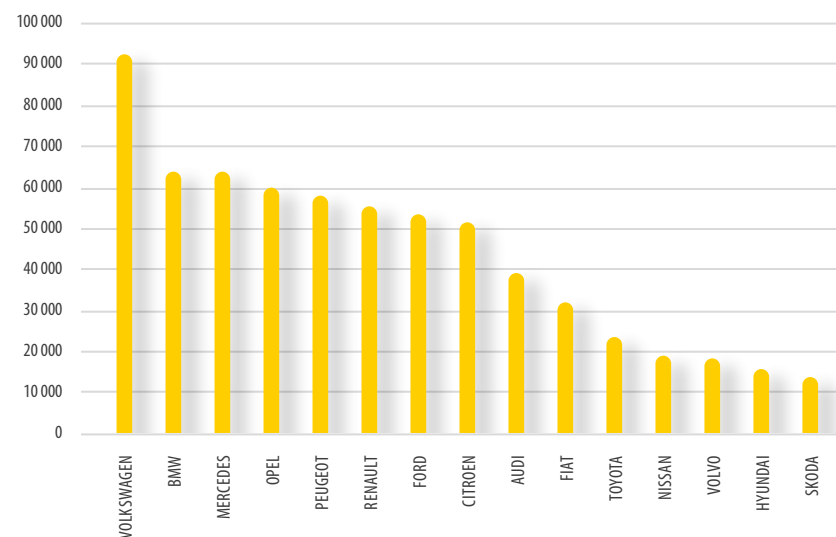
Il apparaît qu'une voiture d'occasion affiche en moyenne 108 418 km au compteur au moment de sa vente, ce qui représente 530 km de moins qu'en 2019. Au total, 28 % des occasions affichent moins de 50 000 km. De l'autre côté du spectre, 13 % de ces véhicules ont parcouru plus de 200 000 km.

Le nombre de Car-Pass en fonction du kilométrage



Près de 93 000 documents Car-Pass ont été imprimés pour une Volkswagen, qui reste sans conteste la marque la plus prisée sur le marché de l'occasion. Les marques haut de gamme allemandes BMW et Mercedes ont rejoint le top 3 au détriment d'Opel et de Peugeot.

Le nombre de Car-Pass en fonction de la marque



**Car-Pass a recueilli  
15,17 millions de  
relevés kilométriques  
en 2020 (- 5 %).**



|  | 2020              |         | 2019              |         | 2020 vs 2019    |
|--|-------------------|---------|-------------------|---------|-----------------|
| Contrôle technique                     | 5 545 288         | 36,54 % | 5 611 004         | 35,12 % | <b>-1,17 %</b>  |
| Professionnels via fichiers de données | -                 |         | 1 674 837         | 10,48 % |                 |
| Professionnels via site web            | 940 062           | 6,20 %  | 1 063 032         | 6,65 %  | <b>-11,57 %</b> |
| Professionnels par fax/pli postal      | -                 |         | 4 970             | 0,03 %  |                 |
| Professionnels via services web        | 7 683 144         | 50,63 % | 7 200 481         | 45,07 % | <b>6,70 %</b>   |
| RDW (Pays-Bas)                         | 164 843           | 1,09 %  | 137 472           | 0,86 %  | <b>19,91 %</b>  |
| Consultations d'historique             | 322 224           | 2,12 %  | 285 595           | 1,79 %  | <b>12,83 %</b>  |
| Constructeurs (importation)            | 173 343           | 1,14 %  |                   |         |                 |
| Connected Cars                         | 345 085           | 2,27 %  |                   |         |                 |
| <b>Totaal</b>                          | <b>15 173 989</b> |         | <b>15 977 391</b> |         | <b>-5,03 %</b>  |

En 2020, Car-Pass a recueilli 15,17 millions de relevés kilométriques, ce qui représente 5 % de moins qu'en 2019. Cette diminution est évidemment due à la crise du Covid-19, comme nous l'expliquerons plus en détail dans un chapitre suivant, et reste relativement limitée compte tenu des circonstances. En 2020, tous les professionnels qui envoyaient leurs données par fichiers, sont passés à l'utilisation des services web, ce qui permet de réagir plus rapidement si des erreurs sont constatées dans les données. Comme toujours, le contrôle technique est une source importante et stable pour Car-Pass, puisque c'est de lui qu'émanent 36,5 % des données.

Le nombre de véhicules importés depuis les Pays-Bas a augmenté de 20 %, ce qui se traduit également par le nombre de relevés kilométriques que le RDW a fournis à Car-Pass. Le nombre de consultations de l'historique poursuit sa croissance continue (+ 13 %). Les vendeurs professionnels sont en effet tenus de présenter les informations figurant sur le Car-Pass dans leur annonce publicitaire et dans leur showroom, lorsqu'ils offrent en vente des véhicules d'occasion. Pour ce faire, ils doivent consulter l'historique du véhicule. L'année dernière, 322 224 consultations de l'historique ont été enregistrées. Néanmoins, force est de constater que de nombreuses annonces en ligne ne contiennent toujours pas de lien vers les données du Car-Pass. Car-Pass continue de collaborer avec Traxio et les grandes plateformes d'annonces pour sensibiliser et informer les vendeurs de véhicules d'occasion, afin d'améliorer la situation. Nous espérons remarquer une nouvelle augmentation considérable du nombre de consultations de l'historique en 2021.

Pour la première fois, les constructeurs automobiles apparaissent dans les statistiques comme une source de relevés kilométriques. En effet, depuis le 1er janvier 2020, ils sont obligés de communiquer à Car-Pass les données dont ils disposent lors de l'importation d'un véhicule de leur marque en Belgique. Ils doivent aussi transmettre au moins 4 fois par an le relevé kilométrique des véhicules connectés. Le nombre de données reçues reste plutôt limité en 2020. Car-Pass a reçu 1 ou plusieurs relevés kilométriques de la part du constructeur pour à peine 25 % des véhicules importés. Ce piètre résultat est dû au fait que, à une exception près, aucun constructeur n'était prêt le 1er janvier 2020 comme la loi l'exigeait. Dans le courant de l'année, la situation s'est progressivement améliorée, si bien qu'au mois de décembre, Car-Pass a pu disposer des données du constructeur pour 46 % des importations. Cependant, plusieurs constructeurs importants n'ont toujours pas fourni (ou pu fournir) les données relatives aux véhicules venant de l'étranger. En ce qui concerne les véhicules connectés, la situation est encore moins reluisante. Seul BMW Belux a pu fournir un total de 345 000 relevés kilométriques. Ce chiffre montre quelle source importante de données de qualité cela pourrait être à l'avenir. Car-Pass collabore avec les importateurs belges afin d'établir le plus rapidement possible la connexion avec les plateformes informatiques des constructeurs. Cela ne semble toutefois pas si simple dans la pratique.



**Les données provenaient de 12 993 sources différentes. C'est un record absolu.**



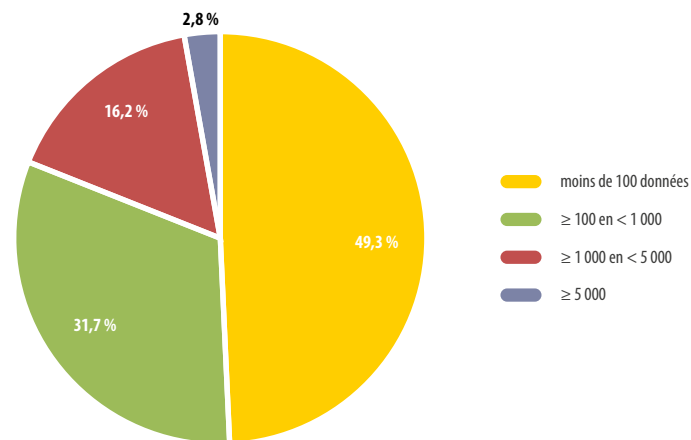
**Au total, 63 % des entreprises utilisent le site Internet de Car-Pass pour fournir les données.**



Le nombre de professionnels qui ont communiqué des relevés kilométriques l'année passée a augmenté de près de 1,6 %, pour grimper jusqu'à 12 993. Nous n'avions encore jamais enregistré un nombre aussi élevé. Ce chiffre s'explique par la législation qui oblige les vendeurs qui n'effectuent pas de travaux sur les véhicules à consulter l'historique du véhicule lors de sa mise en vente. Dans 37 % des cas, il s'agit d'entreprises qui utilisent leur propre logiciel pour communiquer les données à Car-Pass. 63 % envoient leurs données via le site Internet de Car-Pass. Dans ce cas, il s'agit principalement d'entreprises plus petites. Le tableau à la page précédente indique que ce flux ne représente que 6,2 % du volume total de données.

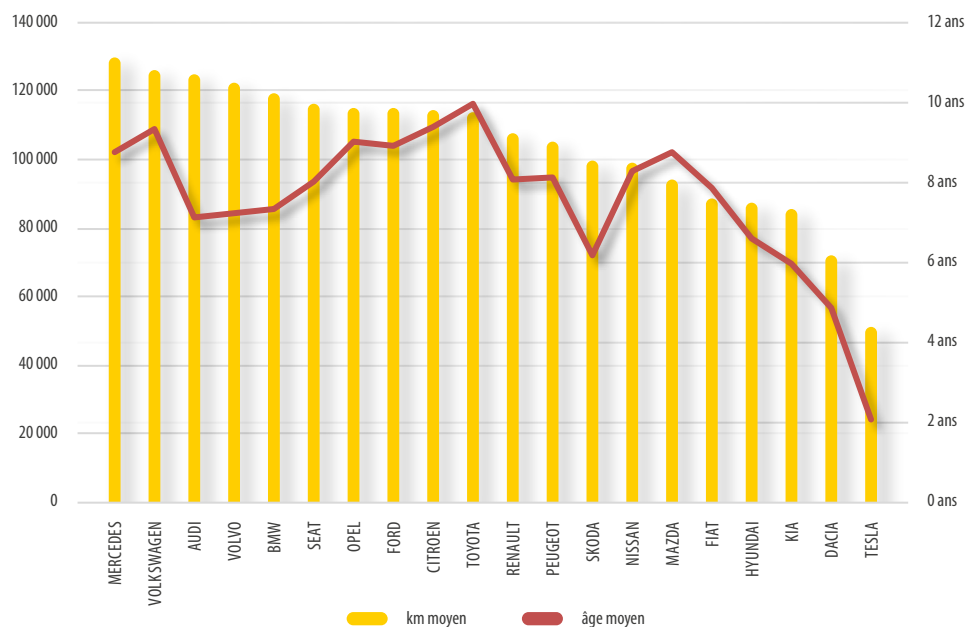
Le graphique ci-dessous le confirme : près de la moitié de toutes les entreprises ont déclaré moins de 100 relevés kilométriques par an. Seuls 19 % dépassent la barre des 1 000 relevés annuels.

Répartition des entreprises selon le nombre de relevés kilométriques



Volkswagen est la marque pour laquelle Car-Pass a enregistré le plus de relevés kilométriques dans sa base de données, à savoir 16,2 millions. Peugeot, Renault, Mercedes, Opel et Citroën se trouvent également au-dessus de la barre des 10 millions de relevés kilométriques. Un véhicule issu du parc automobile actif (\*) a en moyenne 8,6 ans et son historique contient 17,1 relevés kilométriques, c'est-à-dire 2 par an.

Kilométrage et âge moyen par marque



Le graphique ci-dessus montre la moyenne des derniers kilométrages enregistrés et reflète donc avec précision le kilométrage moyen des marques les plus courantes. Pour le top 10, ce kilométrage varie entre 110 et 130 000 km. Mercedes est en tête du classement, avec une moyenne de 129 616 km au compteur, devant Volkswagen et Audi. Les véhicules dont la flotte est relativement récente en Belgique (p. ex. Kia, Dacia ou Tesla) affichent bien entendu un kilométrage moins élevé.

\* Le parc automobile actif se compose de tous les véhicules immatriculés au 31/12/2020 et/ou des véhicules pour lesquels Car-Pass a reçu au moins 1 relevé kilométrique pendant la période s'écoulant du 30/06/2019 au 31/12/2020.

## L'historique d'un véhicule actif comporte en moyenne 17,1 relevés kilométriques.



En 2020, Car-Pass a reçu au moins 1 relevé kilométrique de 6 288 524 voitures particulières et utilitaires légers différents.



Au 31/12/2020, la base de données de Car-Pass contenait un total de 246,8 millions de relevés kilométriques, dont 143 millions concernaient le parc automobile actif.

# IMPACT DE LA CRISE DU COVID 19

## L'activité des ateliers a fortement souffert pendant la crise.

Les garages, carrosseries, centrales de pneus, etc. sont tenus par la loi de communiquer à l'asbl Car-Pass le relevé kilométrique des véhicules (voitures particulières et utilitaires) le jour où elles effectuent les travaux. Les données que Car-Pass reçoit servent dès lors de baromètre fiable de l'activité dans le secteur. En 2020, ce baromètre a régulièrement indiqué du mauvais temps.



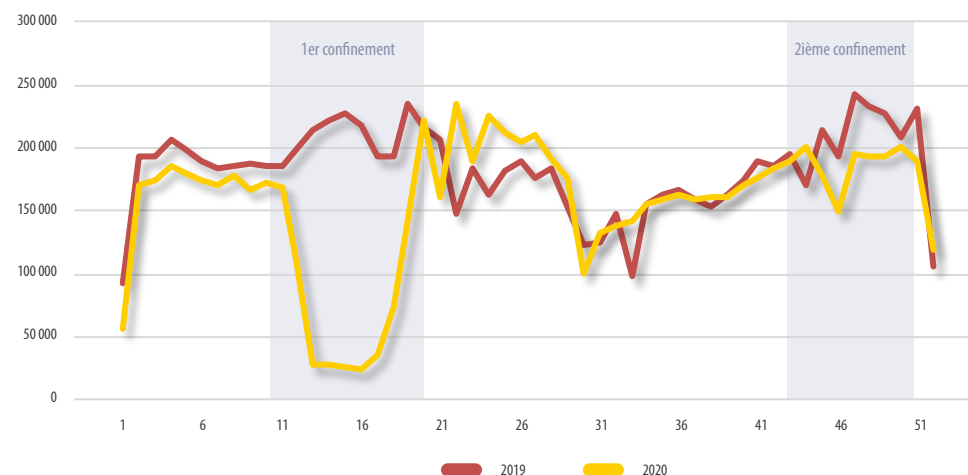
Pendant le confinement, l'activité des ateliers a chuté de 80 %.

Pendant le premier confinement du printemps, l'activité des ateliers a chuté de 80 %. À l'époque, seules les réparations urgentes pouvaient être effectuées. À l'exception du secteur des pneumatiques, nous n'avons après pas aperçu l'effet de rattrapage escompté.

De juillet à octobre 2020, l'activité est revenue au niveau de 2019. Lors du 2e confinement en novembre, nous avons remarqué une diminution d'environ 15 %. Heureusement, ce recul était moins important qu'au printemps, puisque les ateliers ont pu continuer à travailler pour tous les clients.

En 2020, Car-Pass a reçu 8,2 millions de relevés kilométriques dans le cadre des activités après-vente, soit une baisse de 14,5 % par rapport à 2019. Les concessionnaires et les garages indépendants ont plus ou moins suivi la tendance générale. Cependant, l'activité de 2 secteurs a évolué de façon très différente.

Évolution du nombre de relevés kilométriques traités par semaine (2020 vs. 2019)

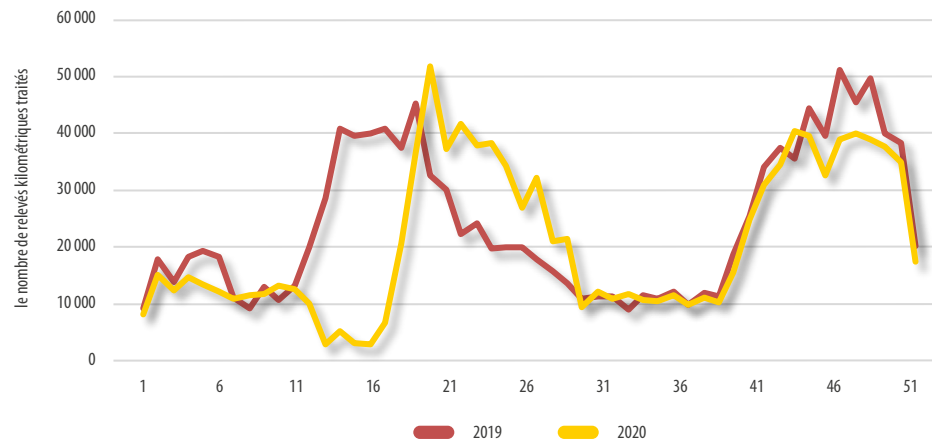




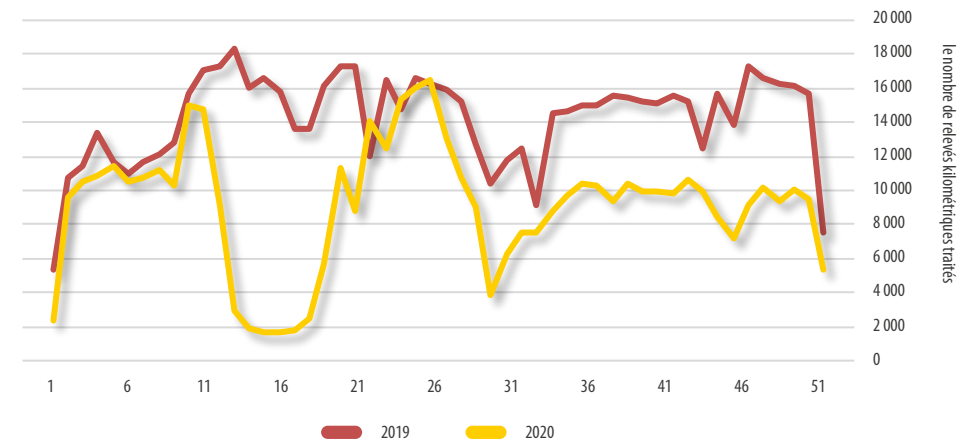
**Les activités après-vente  
ont connu un recul de  
14,5 % en 2020.**

Comme nous l'avons déjà souligné, les spécialistes des pneus ont pu limiter la perte (- 11 %). Nous constatons une reprise pendant les mois de mai et de juin, à attribuer au montage reporté des pneus d'été. Après le confinement, l'activité des carrossiers est brièvement revenue au niveau de 2019. Cependant, au second semestre de l'année, l'activité était inférieure d'environ 1/3 par rapport à 2019. Le nombre inférieur de kilomètres parcourus, qui entraîne moins d'accidents, a sans doute joué un rôle ici. Étant donné la prolongation de la crise, il n'est pas étonnant que pendant les mois de janvier et de février 2021, l'activité était inférieure de 9 % par rapport à 2020. Nous espérons que le baromètre indiquera de nouveau rapidement du beau temps.

Les spécialistes du pneu étaient en mesure d'assez bien rattraper la perte du premier confinement



Fort recul de l'activité carrosserie au 2ième semestre de l'année



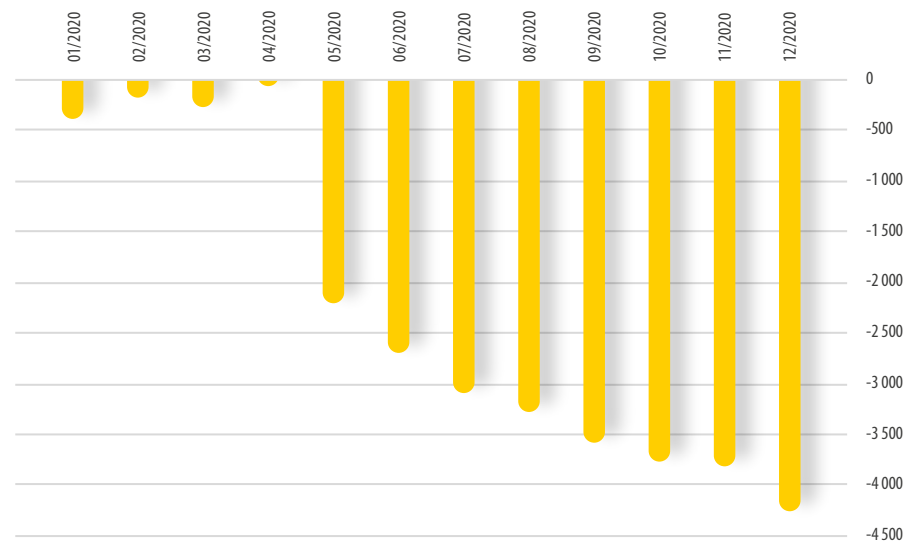
## Nous avons moins pris le volant en 2020.

Le confinement du printemps 2020, le télétravail, l'interdiction des déplacements non essentiels, la fermeture obligatoire de l'horeca et du secteur culturel sont des facteurs qui ont limité nos déplacements (en voiture) l'année dernière. Car-Pass traite chaque mois plus de 1 million de relevés kilométriques relatifs au parc automobile belge. Ces relevés permettent à l'asbl d'analyser le comportement des Belges en matière de mobilité et d'évaluer l'influence de la crise du Covid-19 sur le nombre de kilomètres parcourus en voiture.

L'asbl Car-Pass calcule le nombre de kilomètres parcourus sur l'année pour tous les véhicules pour lesquels elle a enregistré un relevé kilométrique à un mois donné en se basant sur les relevés kilométriques précédents. Elle compare ce chiffre aux mêmes statistiques de l'année précédente. Pour pouvoir faire un calcul fiable, elle doit disposer d'assez de données sur le véhicule suffisamment réparties dans le temps. Cette méthode peut entraîner une légère surestimation des résultats, car elle dispose de moins de données pour les véhicules qui ont moins roulé. Étant donné les chiffres du mois de décembre, basés sur 919 986 observations, nous pouvons toutefois supposer qu'ils reflètent correctement la réalité.

La conclusion principale n'est pas étonnante. Les chiffres de décembre 2020 indiquent qu'en moyenne, les voitures particulières ont parcouru 13 965 km l'année dernière, ce qui représente une baisse de 4 246 km par rapport à 2019.

L'évolution mensuelle relative du nombre de kilomètres parcourus par an



Pendant les 3 premiers mois de l'année, aucun nuage à l'horizon. Le kilométrage annuel moyen diffèrait très peu par rapport à 2019. Lors de la reprise de l'activité en mai, nous observons immédiatement les effets du confinement. Les voitures qui s'étaient rendues dans les ateliers (pour le montage des pneus d'été, par exemple) avaient parcouru en moyenne 2 205 km de moins en 2020 par rapport à mai 2019. Cette moyenne annuelle a continué de baisser au fil des mois. En décembre, nous avons remarqué de nouveau une baisse plus importante sans doute causée par le second confinement (plus limité) de novembre. En 2020, une voiture particulière a parcouru en moyenne 13 965 km, soit une diminution de 4 246 km par rapport à 2019. Nous pouvons également conclure que plus de la moitié de cette diminution est due au confinement du printemps.

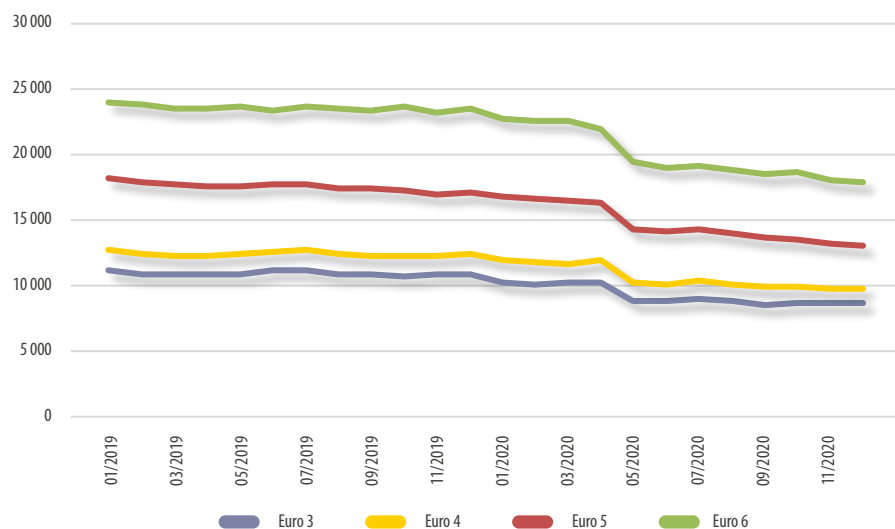
Pour les véhicules utilitaires légers, la diminution était bien moindre : elle se porte à 1 775 km. Ces véhicules ont parcouru en moyenne 18 784 km en 2020 (- 8,6 %).



**En moyenne, nous avons parcouru 4 264 km de moins l'année dernière.**

Si nous classons ces véhicules selon leur norme de pollution, une tendance intéressante se profile. Il n'est pas étonnant que plus le véhicule est récent, plus il est utilisé. Un véhicule Euro 6 (immatriculé à partir de 2015) parcourt annuellement deux fois plus de kilomètres qu'un véhicule Euro 3 (immatriculé entre 2001 et 2005). Cependant, plus le véhicule est récent, plus la diminution du kilométrage due à la crise du Covid-19 est importante, comme le montre le graphique ci-dessous.

Le nombre de kilomètres parcourus par an en fonction de la norme de pollution



Alors qu'en 2019, un véhicule Euro 6 parcourait annuellement 23 599 km, il en a parcouru seulement 17 957 en 2020, soit une différence de 5 642 km. Pour un véhicule Euro 3, la moyenne a chuté de 10 915 à 8 651 km (- 2 264 km). Le tracé des véhicules Euro 5 et 6 a également poursuivi sa chute au second semestre de l'année, alors que celui des véhicules Euro 3 et 4, plus anciens, est resté stable. Il semble que cela soit dû au télétravail. En effet, les télétravailleurs disposent souvent d'une voiture de société (récente).

**Plus le véhicule est récent, plus la baisse est importante dans le nombre de kilomètres parcourus.**



# L'ASBL CAR-PASS A OBTENU LE CERTIFICAT ISO 27001

Car-Pass considère la sécurité de l'information comme l'une de ses priorités. Par « sécurité de l'information », nous entendons une garantie adéquate et permanente de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité de l'information, ainsi que de la résilience des systèmes d'information. La sécurité de l'information doit au moins répondre aux exigences légales et réglementaires et aux besoins spécifiques de ses partenaires.



La mission et le mémorandum de Car-Pass en matière de sécurité de l'information sont les suivants : « Car-Pass définira, mettra en œuvre et maintiendra, de façon efficace, effective et systématique, un niveau de sécurité suffisant pour les informations et les systèmes d'information. La politique de sécurité de l'information et les orientations, procédures ou directives conçues à cet effet doivent veiller à limiter au minimum le risque d'incidents ou autres écarts. »

L'importance d'une politique de sécurité de l'information montre clairement comment Car-Pass envisage la question :

- 🕒 **Partenaire fiable :** Car-Pass reçoit des données de la part de parties très variées : services publics fédéraux (DIV, BCE), autorités étrangères (RDW, aux Pays-Bas), constructeurs automobiles, experts automobiles et professionnels du secteur automobile. L'asbl souhaite représenter un partenaire fiable pour ces parties, avec lequel elles partageront leurs données en toute confiance.
- 🕒 **Culture de la sécurité :** La sécurité de l'information ne se limite pas à la seule mise en œuvre de solutions techniques. Elle doit être intégrée aux activités quotidiennes de Car-Pass. La prise de conscience de la direction et de tous les collaborateurs de Car-Pass doit mener à une meilleure compréhension des risques et de la nécessité des contrôles effectués.
- 🕒 **Réduction des risques :** L'élimination de tous les risques et incidents est une utopie, mais nous devons avoir pour objectif de viser continuellement la réduction des risques inhérents aux incidents de sécurité à un niveau acceptable pour l'organisation, son contexte et ses parties prenantes.
- 🕒 **Législation et réglementation :** L'asbl Car-Pass doit garantir la confidentialité à l'égard des fournisseurs et des demandeurs de données.

Car-Pass a choisi de concevoir sa politique de sécurité des données en se basant sur la norme ISO 27001.

Après des préparatifs intenses, Car-Pass a reçu le certificat ISO 27001 de la part de l'organisme de certification Brand Compliance le 8 mars 2021.

# QUI EST QUI ?

## Assemblée Générale

### 🕒 Membres fondateurs

#### FEBIAC asbl

Boulevard de la Woluwe 46, boîte 6,  
1200 Bruxelles

#### TRAXIO asbl

Avenue Jules Bordet 164, 1140 Bruxelles

#### AIBV sa

Boulevard Sylvain Dupuis 235, 1070 Bruxelles

#### Auto Contrôle Technique sa

Rue Colonel Bourg 118, 1140 Bruxelles

#### Autosécurité sa

Zoning Industriel de Petit Rechain,  
Avenue du Parc, 4800 Verviers

#### Autoveiligheid sa

Brusselsesteenweg 460, 2800 Mechelen

#### Bureau voor Technische Controle sa

Santvoortbeeklaan 34-36, 2100 Deurne

#### CTA sa

Ambachtenlaan 10, 3001 Leuven

#### Keuringsbureau Motorvoertuigen sa

Zandvoordestraat 442A, 8400 Oostende

#### La Sécurité Automobile sa

Rue Lieutenant Lotin 21, 1190 Bruxelles

#### Studiebureel voor Automobieltransport sa

Poortakkerstraat 129,  
9051 Sint-Denijs-Westrem

### 🕒 Membres associés

#### Royal Touring Club de Belgique asbl

Rue de la Loi 44, 1040 Bruxelles

#### VAB sa

Pastoor Coplaan 100, 2070 Zwijndrecht

### 🕒 Observateurs

#### SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Boulevard du Roi Albert II 16, 1000 Bruxelles

#### SPF Mobilité et Transports

City Atrium, Rue du Progrès 56,  
1210 Bruxelles

## Conseil d'Administration

### 🕒 Président

#### Didier Perwez

Président TRAXIO asbl  
Aftersales manager France and  
Benelux HIDRIA

### 🕒 Vice-présidents

#### Katia De Geyter

Administrateur GOCA Vlaanderen asbl  
Administrateur délégué SBAT sa

#### François-Xavier Dubois

Administrateur Febiac asbl

### 🕒 Administrateur délégué

ir. Michel Peelman

### 🕒 Administrateurs

#### Jean-François Bernaerts

Directeur Customer & Business Development  
D'leteren automotive

#### Steven Claus

Used Car Manager Emil Frey België

#### Olivier Goies

Président du Comité de Direction  
Autosécurité sa

### 🕒 Administrateurs des membres associés

#### Geert Popelier

Manager Legal and Public Affairs VAB sa

#### Patrick Van den Broeck

COO Royal Touring Club de Belgique asbl

### 🕒 Observateurs

#### Santino Rabau

Attaché SPF Mobilité et Transports - DIV

#### Thibault Willaert

Expert Attaché SPF Economie, PME,  
Classes moyennes et Energie

# Car-Pass



Car-Pass asbl est une initiative de FEBIAC, TRAXIO et des entreprises agréées pour le contrôle automobile en collaboration avec le SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie et le SPF Mobilité et Transports avec le soutien de Touring et de VAB.

**+32 (0)2 773 50 56 - [info@car-pass.be](mailto:info@car-pass.be) - [car-pass.be](http://car-pass.be)**